

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 02936

Numéro SIREN : 810 002 014

Nom ou dénomination : A.G.ES TRADING

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt 14598

Greffes du tribunal de commerce de Montpellier



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/14598

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : A.G.ES TRADING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 810 002 014

N° gestion : 2015 B 02936



YB/2015 B 02936

CABINET EURODEX
123 RUE DE REUILLY
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Nos références : YB/2015 B 02936

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée A.G.ES TRADING

ZAC des Jasses
280 RUE DE L'OLIVERAIE
34130 VALERGUES

SIREN : 810 002 014

N° de gestion : 2015 B 02936

Le greffier soussigné constate le 12/08/2020 le dépôt, arrivé au greffe le 28/07/2020, enregistré sous le numéro 2020/14598, des actes et pièces suivants :

- Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire - 30/12/2019
 - Changement de président

Récépissé délivré le 12/08/2020

Le greffier



A.G.ES. TRADING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 €

Siège social : 280 RUE DE L OLIVERAIE - 34130 VALERGUES

SIRET 810 002 014 00035

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix neuf,
Le 30 décembre,
A 9 h 00.

Les actionnaires d'**A.G.ES. TRADING**, Société par Actions Simplifiée au capital 1 000 €, divisé en 1000 actions de 1 € chacune, s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, ce jour.

Les actionnaires tous présents ou représentés possédant ainsi 1 000 actions, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric GEKLE, Président de la SAS A.G.ES. TRADING.

Est présent également Monsieur Frédéric CHARRAYRE.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du nouveau Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

[Handwritten signatures and initials]

1

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission ce jour de Monsieur Eric GEKLE de son poste de Président, et nomme en qualité de nouveau Président à compter de ce jour Frédéric CHARRAYRE né le 18 mai 1964 à CHAMALIERES (63) demeurant LE MAS FONTA- MANSON – 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE.

Frédéric CHARRAYRE accepte cette fonction et déclare n'avoir jamais fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à interdire, soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

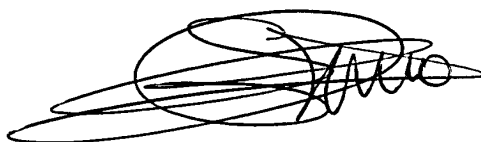
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les actionnaires présents.

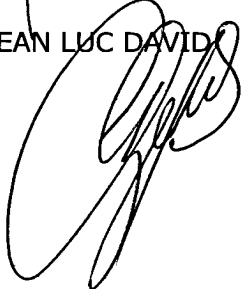
Eric GEKLE



Oussama ES-SLASSI



SARL JEAN LUC DAVID



Frédéric CHARRAYRE

